



COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI ®

CRESCENDO ORNE

Les Jardins de l'Orangerie
25, rue Jules Gévelot
61100 FLERS
02 33 64 43 42 - 06 07 21 68 85
crescendo.cae@orange.fr

Permanences :

L'Aigle, Argentan et Mortagne-au-Perche
sur rendez-vous : 02 33 64 43 42

CRESCENDO MANCHE

Zone Artisanale
50750 CANISY (près de ST-LÔ)
02 33 77 01 29
crescendo.cae@orange.fr

Permanence :

Mortain
sur rendez-vous : 02 33 64 43 42

www.crescendo-cae.fr

L'équipe d'appui aux porteurs de projets

Roland BAZIN
Coach formateur
roland.crescendo@orange.fr

Chantal BLONDEL
Comptable
chantal.crescendo@orange.fr

France BUSNOT
Assistante administrative
et comptable
france.crescendo@orange.fr

Michel DURAND
Chargé d'accueil
accueil.crescendo@orange.fr

Sylvie ERRARD
Gérante
sylvie.crescendo@orange.fr

Nadia NADAK
Chargée d'accompagnement
nadia.crescendo@orange.fr

Ayse UYAR
Chargée de gestion de projets
ayse.crescendo@orange.fr



CRÉA SERVICES - 02 33 65 16 64 - © CRESCENDO.

CRÉATION D'ACTIVITÉ



COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI ®

Vous possédez un savoir-faire ?



Créez votre emploi !





Pourquoi ?

Pour permettre aux créateurs et créatrices de tester en "grandeur réelle" leur projet d'activité.

Pour qui ?

Pour toute personne qui veut créer son emploi en développant une activité économique, mais qui ne souhaite pas ou ne s'estime pas prête à créer immédiatement une entreprise.

Quels projets ?

Pour tous les projets de services, de commerce non sédentaire et de fabrication qui ne nécessitent pas d'engagements financiers importants.

Conditions d'accès ?

Posséder un savoir-faire et être motivé pour créer son propre emploi. Crescendo permet de tester les projets sur le terrain et de vérifier leur capacité à dégager un revenu.



Le premier contact

Réunion d'information collective pour faire connaissance avec la coopérative d'activités. (Consultez les dates et lieux sur notre site internet).

La rencontre personnalisée

Un entretien individuel pour connaître votre projet et vérifier que la coopérative est la réponse adaptée.

La session d'accueil collective

Acquisition des bases du métier d'entrepreneur, appropriation du fonctionnement de la coopérative.

L'accompagnement et la formation

Développer votre activité et votre autonomie en bénéficiant des conseils de l'équipe.

